



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 4 octobre 2017 — N° 278**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de féliciter MM. Camille Cormier et Éric Solomon pour leur engagement communautaire.

---

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter M. Pierre Tremblay, lauréat du prix Thérèse-Pagé.

---

Mme Lavallée (Repentigny) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Rose Dufour pour son engagement auprès des femmes en difficulté.

---

M. H. Plante (Maskinongé) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jules Baribeau, fondateur du Festival de la galette de sarrasin inc.

---

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire du Club Lions Sainte-Julie-de-Verchères.

**4 octobre 2017**

---

M. Habel (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Corporation pour la mise en valeur du Bois de l'Équerre.

---

M. Laframboise (Blainville) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire du Club Lions Blainville.

---

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de la bibliothèque J.-R.-L'Heureux.

---

M. Bourgeois (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'usine Uniboard Canada inc.

---

À 9 h 51, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 heures.

---

**4 octobre 2017**

---

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Nadeau-Dubois (Gouin) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 891 Loi modifiant la Loi sur les normes du travail afin de modifier la procédure de fixation et de révision du salaire minimum

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 891.

### **Dépôts de documents**

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2016-2017 du ministère de la Santé et des Services sociaux.

(Dépôt n° 3618-20171004)

---

M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dépose :

Le rapport annuel 2016-2017 de Recyc-Québec.

(Dépôt n° 3619-20171004)

**4 octobre 2017**

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 18 mai 2017 par M. Rochon (Richelieu) concernant le projet de construction d'un pont reliant Sorel-Tracy et Lanoraie;

(Dépôt n° 3620-20171004)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 31 mai 2017 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) concernant le financement du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV);

(Dépôt n° 3621-20171004)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 1<sup>er</sup> juin 2017 par M. Pagé (Labelle) concernant le maintien des opérations de la station piscicole de Lac-des-Écorces;

(Dépôt n° 3622-20171004)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 juin 2017 par M. Ouellet (René-Lévesque) concernant le protocole d'entente pour contrer l'érosion des berges à Pointe-aux-Outardes;

(Dépôt n° 3623-20171004)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 juin 2017 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) concernant le réinvestissement dans les services publics;

(Dépôt n° 3624-20171004)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 juin 2017 par M. Bonnardel (Granby) concernant le maintien du transport en commun en cas de grève;

(Dépôt n° 3625-20171004)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 13 juin 2017 par Mme Montpetit (Crémazie) concernant le financement de l'école Félix-Antoine;

(Dépôt n° 3626-20171004)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 juin 2017 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) concernant la rémunération des familles agricoles pour leurs pratiques de conservation et de régénération des sols, des eaux et de la biodiversité;

(Dépôt n° 3627-20171004)

**4 octobre 2017**

---

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 juin 2017 par M. Bourcier (Saint-Jérôme) concernant l'application des quatre mécanismes de prévention prévus à la Loi sur la santé et la sécurité du travail à l'ensemble des secteurs d'activités économiques du Québec.

(Dépôt n° 3628-20171004)

---

M. le président dépose :

Le rapport d'activités et de gestion 2016-2017 de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

(Dépôt n° 3629-20171004)

#### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 26, 27 et 28 septembre ainsi que le 3 octobre 2017, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 135, Loi renforçant la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement.

(Dépôt n° 3630-20171004)

#### **Dépôts de pétitions**

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 309 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'appui aux employés touchés par les coupures dans le secteur de la culture.

(Dépôt n° 3631-20171004)

**4 octobre 2017**

---

M. Roberge (Chambly) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 135 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la suspension de l'implantation d'un centre d'injection supervisée dans les locaux de l'organisme Spectre de rue et l'instauration de balises claires relativement à l'établissement de tels centres.

(Dépôt n° 3632-20171004)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 15 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'introduction de cours d'exercices aux enfants dans les écoles.

(Dépôt n° 3633-20171004)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté, le 3 octobre 2017, sur la motion de Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, proposant que le projet de loi n° 99, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **365** en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 99 est adopté.

4 octobre 2017

---

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lisée, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Couillard, premier ministre, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale déplore l'attitude autoritariste du gouvernement espagnol qui a mené à des gestes de violence à l'occasion du référendum sur l'indépendance de la Catalogne et qu'elle déplore le nombre de blessés;

QU'elle appelle au dialogue politique et démocratique entre la Catalogne et l'Espagne afin de résoudre pacifiquement et de façon consensuelle les différends qui les éloignent, dans le respect de la démocratie et du droit, et avec une médiation internationale si les parties y consentent, pour conduire les parties à une solution négociée.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 366 en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

---

M. Jolin-Barrette (Borduas), conjointement avec M. Khadir (Mercier) et M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant la vente du cannabis; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

4 octobre 2017

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conjointement avec M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Roberge (Chambly), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Surprenant (Groulx), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue, du 1<sup>er</sup> au 7 octobre 2017, de la huitième édition de la *Semaine pour l'école publique* dont le thème est l'alphabétisation;

QU'elle souligne l'apport essentiel de l'école publique dans la réussite éducative de nos élèves, jeunes et adultes, ainsi qu'au développement de la société québécoise;

QU'enfin, elle profite de cette occasion pour souligner le travail exceptionnel réalisé par l'ensemble du personnel scolaire, et plus spécifiquement de l'équipe-école, qui fait de ce lieu un milieu d'apprentissage de très grande qualité.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Bergeron (Verchères) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la reconnaissance de la déclaration d'indépendance du parlement catalan; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

**4 octobre 2017**

---

QUE la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 107, Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes ainsi que le pouvoir du directeur des poursuites criminelles et pénales d'accorder certains avantages à des témoins collaborateurs, procède à des consultations particulières et tiens des auditions publiques les 17, 18, 19 et 24 octobre 2017 à la salle du Conseil législatif;

QU'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Commissaire à la lutte contre la corruption  
Association des directeurs de police du Québec  
Association des policières et policiers provinciaux du Québec  
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse  
Fédération des policiers et policières municipaux du Québec  
M. Claude Poirier, chroniqueur judiciaire  
Fraternité des policiers et policières de Montréal  
Le Protecteur du citoyen  
Service de police de la Ville de Montréal  
Service de police de la Ville de Québec  
Sûreté du Québec  
Barreau du Québec  
Bureau des enquêtes indépendantes  
Directeur des poursuites criminelles et pénales  
Commission de la construction  
Comité public de suivi des recommandations de la Commission Charbonneau  
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

**4 octobre 2017**

---

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre de la Sécurité publique soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des relations avec les citoyens, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 143, Loi visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques les 24, 25 et 26 octobre 2017;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Association québécoise des services de garde éducatifs à l'enfance  
Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance  
Association des garderies privées du Québec  
Rassemblement des garderies privées du Québec  
Coalition des garderies privées non subventionnées  
Association des garderies non subventionnées en installations  
Alliance québécoise des garderies privées non subventionnées  
Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec  
Fédération de la santé et des services sociaux

4 octobre 2017

---

Association des cadres des centres de la petite enfance  
Commission de la santé et des services sociaux du Québec et du  
Labrador  
Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec  
Association des éducatrices en milieu familial du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre de la Famille soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude, conformément à l'article 87.2 de la Loi sur les véhicules hors route, du Rapport sur l'immunité de poursuites fondées sur les inconvénients de voisinage et le processus de traitement des plaintes, de la médiation et de l'arbitrage en matière de véhicules hors route;

4 octobre 2017

---

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 139, Loi regroupant l'Office Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 144, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives concernant principalement la gratuité des services éducatifs et l'obligation de fréquentation scolaire;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 130, Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux.

---

M. Ouimet, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du ministère du Tourisme sur sa gestion administrative et sur ses engagements financiers; puis en séance publique afin d'entendre le ministère du Tourisme; enfin, en séance de travail afin de statuer sur les observations, les conclusions et les recommandations à la suite de cette audition.
-

4 octobre 2017

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 62, Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes, ainsi que les amendements transmis par Mme Maltais (Taschereau).

Les amendements présentés sont déclarés recevables, à l'exception de ceux proposant l'ajout des articles 15.1 à 15.4 et de celui de concordance au préambule du projet de loi. Les modifications proposées par ces amendements dépassent la portée du projet de loi puisque les dispositions guidant l'interprétation de la Charte des droits et libertés de la personne ont un effet global sur tous les droits qu'elle garantit, et sur toutes les personnes qui bénéficient de ces droits. Par conséquent, ces amendements doivent être déclarés irrecevables.

\_\_\_\_\_

À 11 h 26, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 11 h 34.

\_\_\_\_\_

Un débat s'ensuit.

**4 octobre 2017**

---

À 12 h 59, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions est ajourné.

---

Les travaux reprennent à 15 h 01.

---

#### **Affaires inscrites par les députés de l'opposition**

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que la Fédération des médecins spécialistes, l'Association des spécialistes en médecine d'urgence, l'Association des médecins psychiatres, l'Association médicale canadienne et l'Association médicale du Québec proposent de fixer à 21 ans l'âge légal pour l'achat de cannabis et de ses dérivés;

QU'elle rappelle l'importance de ne pas banaliser la consommation de cannabis et d'envoyer un message clair quant à ses risques sur la santé et sur le développement des jeunes;

QU'elle propose de fixer à 21 ans l'âge légal pour l'achat de cannabis et de ses dérivés.

4 octobre 2017

---

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 50 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 29 minutes 10 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 20 minutes 50 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 10 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum, selon le nombre de députés qui se seront manifestés pour intervenir, de 2 minutes chacun pour les députés de Gaspé, de Groulx et de Vachon, et de 6 minutes pour les trois députés de Québec solidaire. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

## **Projets de loi du gouvernement**

### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 62, Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes, ainsi que sur les amendements transmis par Mme Maltais (Taschereau).

Le débat est ajourné au nom de M. Ouellet (René-Lévesque).

**4 octobre 2017**

---

À 18 heures, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 5 octobre 2017, à 9 h 40.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

4 octobre 2017

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie :

(Vote n° 365)

POUR - 112

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lessard (PLQ)	Roy (CAQ)
Arcand (PLQ)	(Pontiac)	Lisée (PQ)	(Montarville)
Auger (PLQ)	Fournier (PLQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Barrette (PLQ)	(Saint-Laurent)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Bergeron (PQ)	Fournier (PQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Bernier (PLQ)	(Marie-Victorin)	Massé (IND)	Sauvé (PLQ)
Bérubé (PQ)	Gaudreault (PQ)	Matte (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Billette (PLQ)	(Jonquière)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Giguère (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Dubuc)
Blais (PLQ)	Girard (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Sklavounos (IND)
Blanchette (PLQ)	Habel (PLQ)	Moreau (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Hardy (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Spénard (CAQ)
Boucher (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Nichols (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Boulet (PLQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (IND)	St-Pierre (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Huot (PLQ)	(Vachon)	Surprenant (IND)
Busque (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellet (PQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Jean (PQ)	(René-Lévesque)	Thériault (PLQ)
Carrière (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ouellette (PLQ)	Therrien (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (CAQ)	Traversy (PQ)
Charette (CAQ)	Khadir (IND)	(Lévis)	Tremblay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Kotto (PQ)	Picard (CAQ)	Turcotte (PQ)
Chevarie (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
Cloutier (PQ)	Lamarre (PQ)	Poëti (PLQ)	Vallières (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poirier (PQ)	Vien (PLQ)
Couillard (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Polo (PLQ)	Villeneuve (PQ)
Cousineau (PQ)	LeBel (PQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Leclair (PQ)	Reid (PLQ)	
D'Amours (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Richard (PQ)	
David (PLQ)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)	
de Santis (PLQ)	Léger (PQ)	Rochon (PQ)	
Drolet (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Fortin (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)	
(Sherbrooke)			

4 octobre 2017

---

Sur la motion de M. Lisée, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Couillard, premier ministre, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon) :

(Vote n° 366)

**POUR – 112**

Anglade (PLQ)	Drolet (PLQ)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)
Auger (PLQ)	(Sherbrooke)	Leitão (PLQ)	Rochon (PQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bergeron (PQ)	(Pontiac)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Bernier (PLQ)	Fournier (PLQ)	Lisée (PQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Saint-Laurent)	Maltais (PQ)	(Montarville)
Billette (PLQ)	Fournier (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	(Marie-Victorin)	Martel (CAQ)	(Bonaventure)
Blais (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (IND)	Samson (CAQ)
Blanchette (PLQ)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Giguère (PLQ)	Melançon (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Boucher (PLQ)	Girard (PLQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Boulet (PLQ)	Habel (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Dubuc)
Bourgeois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Moreau (PLQ)	Sklavounos (IND)
Busque (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Soucy (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Nichols (PLQ)	Spénard (CAQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	Ouellet (IND)	St-Denis (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	(Vachon)	St-Pierre (PLQ)
Charette (CAQ)	Jean (PQ)	Ouellet (PQ)	Surprenant (IND)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(René-Lévesque)	Tanguay (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Thériault (PLQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Paradis (CAQ)	Therrien (PQ)
Coiteux (PLQ)	Kotto (PQ)	(Lévis)	Traversy (PQ)
Couillard (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Plante (PLQ)	Turcotte (PQ)
D'Amour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Poirier (PQ)	Vallières (PLQ)
David (PLQ)	LeBel (PQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
de Santis (PLQ)	Leclair (PQ)	Proulx (PLQ)	Villeneuve (PQ)
	Lefebvre (CAQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)